

SOMMAIRE

- Historique
- Faits saillants
- Actions menées / mesures prises
- Recommandations

I- HISTORIQUE

Le Réseau Ouest Africain pour l'Edification de la Paix (WANEP), qui a pour l'instauration d'une paix durable en Afrique de l'Ouest, œuvre depuis 2002 aux côtés de la CEDEAO dans la prévention et la gestion des conflits. Ainsi, il participe à la mise en œuvre du système d'Alerte Précoce de la CEDEAO (ECOWARN). Au niveau national, le Programme Alerte Précoce et Prévention des Conflits (WARN) de WANEP-Côte d'Ivoire s'est donné pour mission d'accompagner le processus de réconciliation nationale et de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire. A cet effet, il produit et diffuse des rapports mensuels sur la situation sécuritaire, économique et sociopolitique du pays. Ces rapports ont pour objectifs d'informer et de faire des recommandations aux différents décideurs afin de leur permettre de prendre des décisions idoines aux moments opportuns. Ce rapport mensuel est le résultat des activités de monitoring des indicateurs de sécurité humaine des points focaux de WANEP-CI dans différentes localités du pays. Il représente les faits saillants liés aux situations sécuritaire, économique, sociale et politique du mois d'Octobre 2012.

II- FAITS SAILLANTS

1- La situation sécuritaire

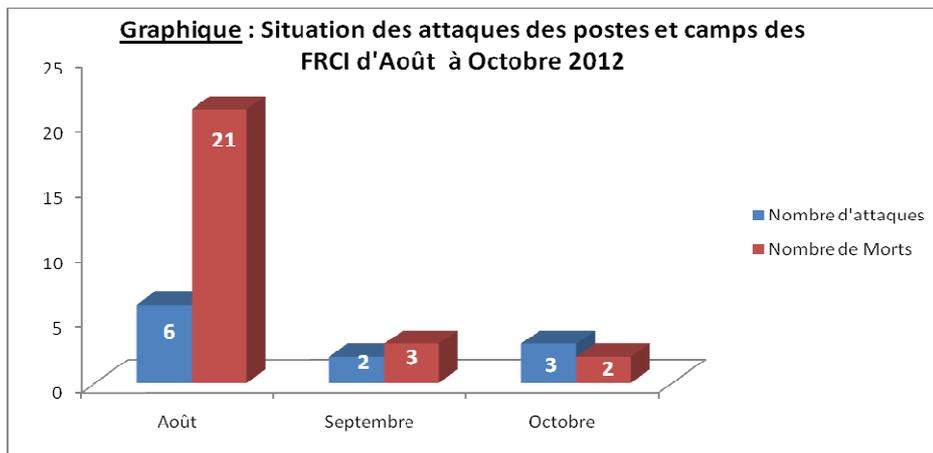
a- Attaques à mains armées

Depuis le début du mois d'Août 2012, les postes des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) à Abidjan et dans les villes environnantes de la frontière ivoiro-ghanéenne dans la région du Sud-Comoé sont régulièrement attaqués par des individus armés.

a-1. Attaques contre les bases des FRCI et des sites stratégiques

- Dans la nuit du dimanche 14 au lundi 15 octobre, des assaillants ont attaqué un poste de contrôle de l'armée ivoirienne, le commissariat de police et la brigade de gendarmerie à Bonoua et à Samo (Sud comoé). Bilan : **02 assaillants tués et plusieurs armes emportées.**
- Dans la nuit du dimanche 14 au lundi 15 octobre, des individus non identifiés ont attaqué la centrale thermique d'AZITO dans la commune de Yopougon (Abidjan-ouest). Bilan : **09 personnes appréhendées (02 policiers, 02 gendarmes, 03 marins et 02 civils) et l'une des deux turbines de la centrale endommagée.** Le commandant de l'escadron de la gendarmerie de la commune de Yopougon a été révoqué.
- Le dimanche 21 octobre autour de 3 heures du matin, des assaillants ont attaqué successivement la brigade de gendarmerie et le poste de cantonnement des Eaux et Forêts de Bongouanou (région du Moronou). Bilan : **aucune perte en vie humaine et 18 armes (08 fusils AK-47, 05 pistolets automatiques et 05 autres non précisées) ont été emportées.**

WANEP - COTE D'IVOIRE



a-2 Autres agressions à main armée

Le mois d'Octobre a été marqué par des agressions menées par des personnes se faisant passer pour des agents des forces de l'ordre ou des compagnies de distribution d'eaux ou de l'électricité.

- Dans la nuit du lundi 1er octobre aux alentours de 21 heures, aux II-Plateaux dans la commune de Cocody (Abidjan-est), trois bandits armés ont cambriolé une famille. Bilan : **01 mort, 01 blessé et plusieurs biens matériels et financiers emportés.**
- Dans la nuit du mardi 02 au mercredi 03 octobre, 05 individus armés ont cambriolé le Lycée Classique et Moderne 1 de Bouaké (région du Gbêké). Bilan : **les vigiles molestés (un cas jugé critique), un ordinateur, la somme de 200.000 F.CFA et d'autres objets estimés à 1.000.000. CFA emportés.**
- Le jeudi 4 octobre, au quartier « Maroc » dans la commune de Yopougon (Abidjan), **le corps d'un policier a été découvert dans une broussaille avec une balle dans la tête.**
- Le samedi 06 octobre 2012, sur l'axe Attécoubé-Yopougon au niveau du quartier « Boribana » (Abidjan), trois hommes armés de kalachnikovs et portant des brassards marqués « Police », ont braqué un taxi-compteur qui avait à son bord deux commerçantes. Bilan : **une somme de 2 200 000 F.CFA et des documents administratifs emportés.**
- Le dimanche 07 octobre aux environs de 20 heures, au quartier « Akéikoi » situé dans la commune d'Abobo (Abidjan-nord), des hommes armés de pistolets automatiques ont braqué le chauffeur, commando marin, du procureur de la République. Bilan : **Les bandits ont emporté le véhicule et abandonné le chauffeur au quartier « ANADOR ».**
- Le lundi 08 octobre aux environs de 13 heures, sur l'axe Katiola-Niakara, au niveau des « Six cases » à la rentrée de Niakara dans la région du Hambol, des bandits armés ont attaqué un car de transport en commun en destination d'un pays voisin. Bilan : **4 morts (le chauffeur, le convoyeur et deux passagers) et plusieurs blessés.** Il faut noter que deux autres braquages ont été enregistrés dans cette même zone le même jour :
 - ✓ L'un, aux environs de 16 heures, sur l'axe Niakaramadouougou-Nangoniekaha, des bandits armés de fusils et d'armes blanches ont attaqué des personnes à motos. Bilan : **plusieurs blessés dont le chef du village de Niakaramadouougou et plusieurs biens matériels et financiers emportés.**
 - ✓ L'autre, autour de 06 heures du matin, sur l'axe Niakaramadouougou-Loho, Bilan : **un acheteur d'or a été dépossédé de la somme d'environ 6.000.000 de francs CFA.**
- Le mercredi 10 octobre, à la Riviera « Les Jardins » dans la commune de Cocody (Abidjan), des bandits armés, en tenue d'agents de la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE), ont attaqué le domicile d'un notaire. Bilan : **le notaire et la fille de ménage ligotés des mains aux pieds, un téléphone-portable, une caméra et des bijoux d'une importante valeur marchande emportés.**

- Dans la matinée du samedi 12 octobre, un élément des FRCI a été **retrouvé mort, avec la boîte crânienne ouverte**, en face de la cité universitaire d'Abobo (Abidjan-nord) près d'un caniveau.
- Le mardi 16 octobre, à la Riviera « Les Triangles » dans la commune de Cocody (Abidjan), trois bandits armés de pistolets automatiques ont braqué le véhicule d'un Conseiller du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur. Bilan : **02 téléphones-portables, la somme de 100 000 F.CFA, 02 bouteilles de gaz et d'importants documents administratifs emportés.**
- Dans la nuit du mercredi 17 au jeudi 18 octobre, à l'agence de Coopérative d'Epargne et de Crédits (COOPEC) de Danané (région du Tonkpi), suite à une tentative de cambriolage, un vigile commis à la sécurité de l'établissement financier a été **découvert mort, ligoté à un poteau à l'aide d'un câble téléphonique et de ses vêtements.**
- Dans la nuit du jeudi 18 au vendredi 19 octobre, à la rue Cannebière dans la commune de Cocody (Abidjan), des individus armés ont cambriolé le siège d'une ONG. Bilan : **le vigile des lieux ligoté et 05 micro-ordinateurs emportés.**
- Dans la matinée du lundi 15 octobre, sur l'axe Tafiré-Niakaramadougou, entre Niediekaha et Kanawolo (région du Hambol), des bandits armés ont braqué un camion de transport de marchandises qui avait à son bord plusieurs passagers en provenance de Tafiré. Bilan : **plusieurs passagers battus, des biens matériels et financiers emportés.**
- Le lundi 15 octobre aux environs de 18 heures, dans la commune de Koumassi (Abidjan), quatre individus se faisant passer pour des éléments de la « Police criminelle » ont dépossédé un ressortissant indien, gérant d'entreprise, **de ses téléphone-portables, de la somme de 2 500 000 F.CFA et de son véhicule.**
- Le mardi 16 octobre aux environs de 13 heures, un individu, armé d'une barre de fer, a cambriolé la cathédrale de l'église catholique d'Abengourou (région de l'Indénié-Djuablin), **volant l'ostensoir** (l'ostensoir est une pièce d'orfèvrerie, destinée à contenir l'hostie consacrée et à l'exposer à l'adoration des fidèles). L'évêque des lieux a décidé de fermer la cathédrale à la suite de la profanation du tabernacle.
- Le mercredi 17 octobre aux environs de 19h30, à l'hôtel Plateau d'Abengourou (région de l'Indénié-Djuablin), deux bandits armés de pistolets ont braqué le véhicule du projet PEPFAR-ANADER. Bilan : **02 personnes kidnappés, plus de 100.000 F.CFA et deux téléphones portables emportés.** Le véhicule a été retrouvé, le jeudi 18 octobre, dans le village de Dramanekro, à 10 km du Ghana.
- Le mercredi 17 octobre aux environs de 23 heures, à Cocody, au niveau de l'Eglise Méthodiste, quatre individus à bord d'un véhicule, se présentant comme des policiers luttant contre la cybercriminalité, ont kidnappé un étudiant. **Après l'avoir dépossédé de son ordinateur-portable, ils l'ont abandonné près du monument des « martyrs » à Adjamé.**
- Dans la nuit du samedi 20 au dimanche 21 octobre aux environs de 20 heures, au Plateau-Dokui dans la commune de Cocody (Abidjan), trois bandits armés dont une femme ont attaqué le domicile du secrétaire général du Conseil Supérieur des Rois et Chefs traditionnels. **Il a été atteint d'une balle dans le dos et a été évacué dans une clinique de la place. Les bandits n'ont rien emporté.**
- Le jeudi 18 octobre entre 03 heures et 04 heures du matin, à Grand-Alépé, village situé dans le département d'Alépé (région de la Mé), des échanges de tirs entre des éléments des FRCI et des inconnus ont fait **01 mort et 03 arrestations dans le rang des assaillants.**
- Dans la nuit du lundi 22 au mardi 23 octobre autour de 2 heures du matin, au quartier Grand-Gbapleu dans la commune de Man (région du Tonkpi), des individus armés de kalachnikov et en tenues militaires, ont attaqué les domiciles d'une infirmière et d'un député suppléant. Bilan : **01 mort (l'infirmière), la somme de 535.000 F.CFA, 03 portables, 01 montre et 01 torche emportés.**

Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGI A à côté de las Palmas bâtiment G au 1^{er} étage, Porte 78

09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39

Email : wanepci@yahoo.fr / wanep-cotedivoire@wanep.org



WANEP - COTE D'IVOIRE

- Dans la nuit de jeudi 25 octobre, à Gagnoa (région du Gôh, centre-ouest), trois individus en tenue militaire, armés de kalachnikov ont attaqué le domicile du procureur près le tribunal d'Oumé, ville voisine. Bilan : **03 blessés (02 soldats des FRCI et le vigile du procureur)**.

Tableau 1 : Estimation des pertes humaines, financières et matérielles des agressions à mains armées Octobre 2012 :

	Victimes humaines		Pertes financières (F.CFA)	Pertes matérielles
	Pertes humaines	Nombres de blessés		
Total	12	Plus de 6	12.635.000	<ul style="list-style-type: none"> - 07 ordinateurs - 08 portables - 04 Véhicules - 18 Armes - Objets de valeur (Bijoux, montres, ostensor, caméra) - Plusieurs documents administratifs

b- Violences faites aux femmes et aux enfants

- Le mercredi 17 octobre, au quartier précaire situé derrière le camp de la gendarmerie d'Agban aux II Plateaux dans la commune de Cocody (Abidjan), la police a mis aux arrêts un ressortissant burkinabé, la cinquantaine environ, père de 12 enfants et mari de deux femmes, pour avoir **violé et engrossé une gamine de 14 ans**.
- Le vendredi 19 octobre aux environs de 23 heures, à Marcory (Abidjan), deux jeunes filles **ont violé un jeune de 17 ans**.
- Le mardi 30 octobre, devant la cité policière faisant face au Ministère de la Défense au Plateau (Abidjan), des éléments des FRCI ont bastonné des parents d'élèves en majorité des femmes venus dénoncer la tricherie lors du concours d'entrée à l'Ecole Militaire Préparatoire et Technique (EMPT) session 2012. Bilan : **plusieurs blessés dont deux femmes et un jeune**.

c- Conflits intercommunautaires, fonciers et autres

Conflits intercommunautaires

- Le lundi 1^{er} octobre, à Lougoulé dans le département de Bangolo (région du Guémon), un affrontement a opposé les populations Guéré de Bangolo à celles de Logoualé. Bilan : **le président communal de Logoualé et 03 autres personnes mis aux arrêts et 03 blessés**.
- Le mardi 02 octobre, à l'établissement supérieur "Groupe Ivoire Académie (GIA) ", en zone 3 dans la commune de Treichville (Abidjan), des échauffourées ont éclaté entre un groupe de vigiles en compagnie de chiens (bergers allemands) et des élèves et étudiants. Bilan : **deux étudiants mordus par les chiens et plusieurs autres blessés**.
- Le lundi 08 octobre, au quartier PMI, dans la commune de Man (région du Tonkpi), les populations ont pris à partie les agents de la CIE et les éléments de la gendarmerie commis à la sécurité. Bilan : **12 blessés, les vitres de la Direction Régionale Ouest (DRO) de Man et un écran d'ordinateur de bureau brisés. Des objets de bureau et de l'argent ont été également emportés**.
- Les lundi 15 et mardi 16 octobre, la commune d'Abobo (Abidjan-nord) a été le théâtre d'un violent affrontement entre les éléments des FRCI et des jeunes opposés au déguerpissement des commerçants ambulants. **Le bilan provisoire fait état de 5 morts dont un élément des FRCI et de nombreux blessés**.

- Dans la nuit du dimanche 21 au lundi 22 octobre, au quartier Cafetou près de la maternité de la commune d'Abengourou (région de l'Indénié-Djuablin), deux clans de chasseurs traditionnels (dozos) se sont affrontés. Bilan : **01 mort et 03 blessés graves**

Conflits fonciers

- Le jeudi 11 octobre, à Paguableu, village situé à 14 km de Man sur l'axe Man-Segna dans la région du Tonkpi, un conflit foncier a opposé les populations autochtones Guéré aux allogènes Burkinabé. Bilan: **02 blessés dont un grave.**

Autres

- Le vendredi 05 octobre, au quartier Bada dans la commune de Divo, un vieil homme est décédé suite à ses blessures. Accusé d'avoir donné la mort à son neveu par les jeunes du village, **il a été retrouvé dans sa maison, imbibé d'essence par des inconnus qui l'ont incendié.** Pour rappel **04 femmes ont été battues à mort** dans le village de Tiegba (Département de Guitry), elles sont aussi accusées d'être sorcières.
- Dans la nuit du vendredi 05 octobre aux alentours de 21 heures, à Adjamé, **un jeune homme a poignardé son ami qui est décédé sur le champ.**
- Le samedi 27 octobre, au quartier Dioulabougou dans la commune de Man (région du Tonkpi), **les jeunes dudit quartier ont battu à mort un agent de la CIE.**

Tableau 2 : Estimation des victimes des conflits intercommunautaires, fonciers et autres Octobre 2012 :

	<i>Victimes humaines</i>	
	<i>Pertes humaines</i>	<i>Nombres de blessés</i>
Total	24	Plus de 22

d- Accidents de la circulation et autres

d-1 Accidents de la circulation

- Le mardi 02 octobre aux alentours de 21h30, à Angré dans la commune de Cocody, un taxi compteur est entré en collision avec un camion remorque garé sur le trottoir. Bilan : **01 passager gravement blessé et le taxi totalement endommagé.**
- Le dimanche 21 octobre, au quartier "les Ambassades" dans la commune de Cocody (Abidjan), l'ex-président de l'Assemblée Nationale et président du Liberté et Démocratie pour la République (LIDER, parti d'opposition), a été victime d'un accident de la circulation. Il a été évacué dans un hôpital de la place.
- Le lundi 22 octobre aux environs de 06 heures, sur l'axe routier Singrobo-Pacobo, dans le département de Tiassalé (région de l'Agnéby-Tiassa), un camion-remorque chargé de moutons, en provenance du Niger pour Abidjan, a fait une mauvaise manœuvre et est entré en collision avec un camion-grumier venant dans le sens contraire. Bilan : **10 morts (les 02 chauffeurs et 08 bouviers) et une centaine de bêtes tuées.**
- Le mercredi 24 octobre aux environs de 05 heures, près du camp de la gendarmerie d'Agban dans la commune d'Adjamé (Abidjan), un véhicule roulant dans le sens 2 Plateaux-Agban a fait une sortie de route et s'est retrouvé dans le décor. Bilan : **01 mort et 02 blessés graves.**

- Le samedi 27 octobre, sur l'axe Abidjan-Grand Bassam (région du sud-est du pays), au niveau du village d'Anannie, un car de transport en commun s'est renversé en voulant éviter un taxi communal qui a fait une fausse manœuvre. Bilan : **12 blessés, aucune perte en vie humaine.**

d-2 Autres

- Le samedi 06 octobre aux environs de 10 heures, dans le quartier précaire dénommé « Colombie » aux II Plateaux dans la commune de Cocody, un incendie a ravagé plusieurs habitations. Bilan : **plusieurs maisons sont parties en fumée avec d'importants dégâts matériels, pas de perte en vie humaine.**
- Le lundi 08 octobre aux environs de 15 heures, sur le boulevard du Gabon dans la commune de Marcory (Abidjan), **une vendeuse "d'alloco" a perdu la vie suite à l'explosion de sa bouteille de gaz butane.**
- Le mercredi 10 octobre aux environs de 13 heures, au quartier « Dallas », dans la commune d'Adjamé, **un enfant de 3 ans a péri dans un incendie au domicile familial**
- Le mercredi 17 octobre, dans un caniveau aux 220 logements à Adjamé (Abidjan), des éléments du Groupe de Recherche et d'Exploration profonde (GREP) des sapeurs-pompiers ont repêché un corps en putréfaction.
- Dans la nuit du samedi 20 au dimanche 21 octobre, le supermarché "King cash", situé au quartier Commerce dans la commune de Daoukro (région du N'Zi), a été ravagé par un incendie à la suite d'un court-circuit. Bilan : **aucune perte en vie humaine et d'énormes dégâts matériels.**
Le vendredi 26 octobre, au quartier ANADOR dans la commune d'Abobo (Abidjan), un incendie a ravagé un domicile. Bilan : **09 personnes brûlées à divers degrés et d'importants dégâts matériels.**
- Le samedi 27 octobre aux environs de 05 heures du matin, à la périphérie de la ville d'Anyama (banlieue abidjanaise), **le corps d'un homme, complètement déchiqueté par un train,** traînait sur environ une quinzaine de mètres sur les rails.

e- Révolte de prisonniers

- Le mardi 23 octobre, un mouvement d'humeur de détenus est survenu à la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA) dans la commune de Yopougon, occasionnant **cinq blessés dans les rangs des gardes pénitentiaires.**

2- Situation sociale

- Dans la matinée du jeudi 4 octobre, devant l'esplanade du cabinet du maire de la commune de Bouaké (région du Gbêké, ex-région de la Vallée du Bandama), les chauffeurs de taxis communaux ont manifesté pour décrier l'état de la voirie.
- Le mercredi 24 octobre, au quartier "Air France 3" dans la commune de Bouaké (région du Gbêké), des vendeuses ont manifesté pour dénoncer le morcellement et la vente du terrain destiné à la construction du marché dudit quartier.
- Le lundi 29 octobre, les populations de Dabakala (région du Hambol, au centre) ont manifesté dans les rues de la ville pour s'insurger contre le manque d'eau et d'électricité. Depuis quelques jours, les autorités ivoiriennes annonçaient dans un communiqué des pannes dans certaines localités de l'ouest et du nord du pays, en rassurant que des mesures urgentes sont en cours afin de trouver des solutions à ces désagréments.

3- Situation économique

Sur les marchés, les prix des denrées alimentaires sont tout aussi élevés qu'au mois de septembre.

- Le mercredi 03 octobre, au Plateau (Abidjan), lors de la cérémonie officielle du lancement de la campagne agricole 2012-2013, la Directrice Générale du Conseil du Café-Cacao (CCC) a révélé que la production ivoirienne de cacao a connu une baisse de 2,31% au 30 septembre 2012 (la production ivoirienne des fèves a atteint un niveau de 1.475.787 tonnes au 30 septembre 2012, contre 1.510.664 tonnes au 30 septembre 2011).
- Le mercredi 10 octobre, au Cercle des rails au Plateau, lors de la réunion du Conseil d'Administration de l'Association nationale des producteurs de café-cacao de Côte d'Ivoire (ANAPROCI), les responsables de la structure ont décrié la décision unilatérale de la fixation du prix d'achat du cacao (725 F.CFA).

4- Situation politique

- Le mercredi 03 Octobre Monsieur Koenders, le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies en Côte d'Ivoire, a rencontré les exilés politiques ivoiriens à l'International Conference Center d'Accra, au Ghana. Plusieurs questions relatives au retour des exilés ont été abordées.
- Dans un communiqué publié le mercredi 03 octobre, le Préfet du département d'Abidjan a interdit le sit-in projeté par la Jeunesse du Front populaire ivoirien (JFPI) qui était prévu pour le jeudi 4 octobre devant la cathédrale Saint Paul au Plateau (Abidjan).
- Le mardi 09 octobre, au siège de son institution situé à Angré dans la commune de Cocody (Abidjan), M. Youssouf Bakayoko, Président de la Commission Electorale indépendante (CEI), a sollicité, le concours financier et logistique du système des Nations Unies dans le cadre de l'élection des conseillers municipaux et régionaux.
- Le mercredi 24 octobre, une trentaine de femmes issues de plus de 15 partis politiques ivoiriens, ont appelé, les autorités ivoiriennes à les appuyer dans le cadre des prochaines élections municipales et régionales en Côte d'Ivoire. Ce plaidoyer a été lancé, lors de la cérémonie de clôture d'un forum sur la participation des femmes aux prochaines élections locales à l'hôtel Tiama-Plateau (Abidjan),
- Le vendredi 26 octobre, l'ONG Amnesty International a déclaré dans un communiqué que plus de 200 personnes, dont des membres du Front Populaire Ivoirien (FPI), ont été arbitrairement détenues et torturées.

III- ACTIONS MENEES / MESURES PRISES

1- Au plan sécuritaire

- Le lundi 01 octobre, les éléments de la gendarmerie nationale de San-Pedro (au Sud-ouest) ont démantelé un réseau de trafic de poches de sang à l'antenne régionale du Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS). Le réseau s'étendrait à Daloa (région du Haut-Sassandra).
- Le samedi 06 octobre, le conseiller spécial du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, le commissaire principal Touré Seydou, a annoncé l'arrestation au Ghana de deux Ivoiriens et d'un Ghanéen soupçonnés de vouloir déstabiliser le pouvoir en place.
- Le samedi 6 octobre, au quartier Séa dans la commune de Man, les éléments de la police nationale ont récupéré un fusil d'assaut de type **kalachnikov, 04 chargeurs et 39 munitions** dans la maison en réhabilitation d'un agent des Eaux et Forêts.
- Dans la nuit du mardi 09 au mercredi 10 octobre, dans la commune de Yopougon, une patrouille mixte des forces de sécurité a démantelé **plusieurs barrages et a mis aux arrêts 29 éléments des FRCI qui s'y tenaient. 07 kalachnikovs, 131 munitions et des tenues militaires ont été saisies.**

Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGI A à côté de las Palmas bâtiment G au 1^{er} étage, Porte 78

09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39

Email : wanepci@yahoo.fr / wanepe-cotedivoire@wanep.org



- Le mercredi 09 octobre à 19 heures, aux 220 logements d'Adjamé (Abidjan), les éléments de la brigade criminelle ont mis aux arrêts le chauffeur et le vigile du Président de la Coordination Nationale des Gares routières de Côte d'Ivoire (CNGRCI). Ils sont suspectés d'être deux des quatre individus qui auraient jeté, le jeudi 04 octobre, le corps d'un inconnu dans un bas-fond, derrière un immeuble au quartier Paillet dans la commune d'Adjamé.
- Le samedi 13 octobre, à Blockhaus-village dans la commune de Cocody (Abidjan), des éléments de **la police criminelle ont saisi 02 caisses contenant plus de 1000 munitions de calibre 7,62 mm.**
- Le mercredi 31 octobre, les agents de l'unité d'intervention de la direction de police criminelle ont mis aux arrêts 04 bandits spécialisés dans les braquages et vols de véhicules. Bilan : **3 roquettes, 01 RPG7, 01 fusil A47 composé de laser et de lunettes de visée, un gyrophare et 26 munitions de calibres 7,62mm ont été saisi.**

2- Au plan social

- Le vendredi 05 octobre, au corridor nord de GESCO dans la commune de Yopougon (Abidjan-ouest), les éléments des forces de l'ordre en poste, ont intercepté un car en surcharge en provenance du Mali. Bilan : 25 mineurs (09 filles et 16 garçons) dont l'âge varie entre 07 et 17 ans ont été remis à la Direction de la Lutte contre la Traite des Enfants et la Délinquance juvénile.
- Le samedi 13 octobre, le gouvernement ivoirien a lancé un appel au calme et à l'apaisement après les incidents qui ont émaillé le match Côte d'Ivoire-Sénégal à Dakar dans le cadre des éliminatoires pour la Coupe d'Afrique 2013.
- Le mercredi 10 octobre, le Conseil des Ministres a décidé de supprimer la fonction d'instituteur adjoint (niveau BEPC) pour ne conserver que celle d'instituteur ordinaire (niveau BAC). Cette mesure a été prise pour relever le niveau des élèves. Ledit conseil a également annoncé l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Les contrevenants seront exposés au paiement d'amendes, allant de 15 à 100 000 F.CFA et les propriétaires des lieux, de 50 à 200 000 F.CFA.
- Le jeudi 11 octobre, le Sous-préfet de Zagné a initié une tournée de sensibilisation à la culture de la paix et à la promotion de la cohésion sociale dans les villages de Gahably et Zaïpobly, sur l'axe Taï-Zagné situé à l'ouest du pays (à 750 km d'Abidjan). Cette initiative fait suite à des plaintes récurrentes des populations, victimes des exactions des hommes en armes. Elle visait d'une part, à encourager les autorités villageoises à redynamiser les structures traditionnelles de prévention, de gestion et de résolutions de conflits et d'autre part, à exhorter les éléments des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) et de la confrérie des Dozos à entretenir des relations pacifiques avec les populations.
- Le vendredi 19 Octobre, le ministère de la Santé et de la Lutte contre le SIDA, a procédé au lancement du troisième passage des journées nationales de vaccination contre la poliomyélite. Au cours de cette cérémonie la ministre a rappelé que lors des deux derniers passages de mars et de mai dernier, 747.340 enfants de 0 à 5 ans ont pu être vaccinés.

3- Au plan politique

- Le lundi 08 octobre, le gouvernement a décidé de la réouverture des frontières terrestres et maritimes entre la Côte d'Ivoire et le Ghana. Elles avaient été fermées le vendredi 21 septembre suite à des attaques perpétrées à Abidjan et dans la ville frontalière de Noé. (le Président de la République avait décidé de la réouverture des frontières aériennes le lundi 24 septembre).
- Le vendredi 12 octobre, le procureur militaire, Commissaire du gouvernement a annoncé sur les antennes de la de la Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI1) que le tribunal militaire d'Abidjan a prononcé la destitution de cinq militaires pro-Gbagbo pour implication dans l'assassinant du colonel

major Adama Dosso en mars 2011. La veille, le jeudi 11 octobre, le parquet militaire d'Abidjan avait condamné le général Bruno Dogbo Blé ex Commandant de la Garde Républicaine et le commandant Kipré et le sergent Jean Noël Lagaud coupables des faits d'enlèvement, de séquestration et complicité d'assassinat de 15 ans de prison ferme, le tueur du colonel Dosso écope également de 15 ans de prison ferme. Le sergent Noël Toualy a lui, écopé de 05 ans de prison.

- Depuis le mercredi 17 octobre, une trentaine de sous-officiers, officiers et commissaires ont été radiés des effectifs de la Police Nationale suite aux travaux de la Commission d'Enquête du Ministère de la Sécurité Intérieure et du Conseil de Classe de l'Ecole de Police qui les incriminaient.
- Le mercredi 17 octobre, lors du Conseil des Ministres, le gouvernement a engagé des poursuites "disciplinaires" contre 08 magistrats dont 06 du parquet et 02 du siège, pour abus d'autorité, abandon de poste, corruption et extorsion de fonds. Les magistrats concernés sont frappés d'interdiction d'exercer leur fonction jusqu'à décision définitive sur les actions disciplinaires en cours.
- Le jeudi 18 octobre, la présidente libérienne Ellen Johnson Sirleaf a rendu visite à son homologue ivoirien Alassane Ouattara. La question sécuritaire liée à leur frontière commune était au cœur de leurs échanges. Par ailleurs, le mercredi 17 octobre, le ministre libérien de l'Information a annoncé l'arrestation par la police libérienne de Bobby Shappy Julu dans la nuit du lundi 15 au mardi 16 octobre. Il est soupçonné d'être un des commanditaires de l'attaque dans l'ouest ivoirien qui avait fait, en juin, 18 morts dont 07 Casques bleus nigériens de la mission onusienne en Côte d'Ivoire.
- Le lundi 22 octobre, au Palais présidentiel au Plateau, le Président de la République a accordé une audience aux populations des régions du Guémon et du Cavally. Cette rencontre a tourné autour des questions du foncier rural, de l'insécurité et du retour des exilés originaires de l'Ouest.
- Le jeudi 25 octobre, le Premier ministre ivoirien a reçu les représentants des partis d'opposition proches de l'ancien président Laurent Gbagbo à l'exception du Front populaire ivoirien (FPI) qui réclame des discussions directes avec le pouvoir en place.

IV- RECOMMANDATIONS

• Au gouvernement

- La mise à la disposition des forces armées des moyens matériels et humains conséquents pour mener à bien leur mission de sécurisation sur le terrain,
- La réactivation du cadre permanent de discussion entre le gouvernement et l'ensemble des acteurs politiques en vue d'un dialogue franc et sincère,
- L'élaboration d'un mécanisme national d'alerte précoce et de prévention des conflits,
- La mise en place d'une infrastructure nationale de paix.
- La formation et l'éducation des Forces armées au respect des droits humains,
- Le jugement des personnes détenues selon le délai prescrit par la loi,
- L'accélération du processus de DDR,
- La création de tribunaux dans chaque chef-lieu de région afin de rapprocher davantage la justice du justiciable,
- L'accélération du processus de réhabilitation des routes.

• Aux Forces de sécurité

- Le renforcement des patrouilles à travers les villes et sur les routes,
- La surveillance rigoureuse des frontières, notamment celles avec le Liberia et le Ghana,
- La promptitude dans leur intervention auprès des personnes en détresse,
- La protection des populations et le respect de leurs droits,

-Le retour au nombre de barrages autorisés par le gouvernement afin de garantir la liberté de circulation des citoyens,

-Le retrait effectif des dozos des opérations sécuritaires.

- **A la CDVR**

-Le démarrage effectif des opérations publiques du processus de réconciliation,

-Une sensibilisation de proximité conséquente des populations à la réconciliation nationale.

- **A la ComNat-ALPC**

-La mise en place effective et de façon régulière des organes de la commission nationale afin de la rendre plus dynamique,

-La poursuite des campagnes de sensibilisation pour le dépôt volontaire des armes.

- **A l'ONUCI et aux autres partenaires au développement**

-L'appui à l'Etat dans ses initiatives de sortie de crise et de renforcement de la cohésion sociale,

-L'implication des forces impartiales dans la sécurisation des frontières,

-Le soutien des initiatives de paix et de cohésion sociale des organisations de la société civile.

-Le renforcement de l'assistance humanitaire aux populations de l'ouest.

- **La presse nationale et internationale**

-Un professionnalisme au service de la reconstruction post crise et de la cohésion sociale,

-Le rejet de toute attitude pouvant mettre en mal le processus de reconstruction post crise et de réconciliation nationale,

- **Aux Partis politiques**

-La démarcation des actions subversives perpétrées contre les FRCI, en condamnant sans ambiguïté les attaques et leurs auteurs,

-L'engagement d'un dialogue franc et sans condition avec le gouvernement

-La conduite d'une opposition républicaine et citoyenne dans l'intérêt de la Nation.

- **A la société civile**

-La création d'un comité national de veille pour la prévention des conflits intercommunautaires et la préservation de la cohésion sociale,

-La formation d'une plate-forme des Organisations de la Société Civile pour la justice transitionnelle,

-La sensibilisation et le renforcement des capacités des populations à la cohésion sociale,

-La dénonciation des violations faites aux femmes et aux enfants,

-La sensibilisation des populations pour le dépôt volontaire des ALPC,

-La réalisation de projets de surveillance et de documentation sur les violations des droits humains en vue de faire baisser ou faire cesser les exactions dont les populations sont victimes

-Le professionnalisme dans leur travail.

WANEP - COTE D'IVOIRE

Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGI A à côté de las Palmas bâtiment G au 1^{er} étage, Porte 78

09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39

Email : wanepci@yahoo.fr / wanep-cotedivoire@wanep.org



- **Aux populations**

- Le respect des différences, le pardon et un engagement sans faille pour la réconciliation nationale,
- La collaboration avec les forces de l'ordre pour une pacification rapide du pays,
- Leur implication dans la campagne pour le dépôt volontaire des ALPC,
- La surveillance accrue des enfants mineurs par leurs parents.

Fait à Abidjan, le 07 Novembre 2012

Le Programme Alerte Précoce et Prévention des Conflits (CI-WARN)

WANEP
Building Relationships for Peace
WANEP - COTE D'IVOIRE

Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGI A à côté de las Palmas bâtiment G au 1^{er} étage, Porte 78

09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39

Email : wanepci@yahoo.fr / wanep-cotedivoire@wanep.org

